



photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

DE MIGRATION ET D'IMMIGRATION FRANCOPHONES AU MANITOBA

Depuis 2001, les leaders de la communauté d'expression française du Manitoba ont choisi d'entrer dans une "opération séduction" avec les francophones du reste du monde afin d'élargir leur espace et ainsi voir la langue qui leur est si précieuse continuer de vivre, de vibrer et d'évoluer.

Mais si la vague d'immigrants francophones est le fruit de stratégies communautaires, c'est bien depuis presque trois siècles que les francophones s'établissent au Manitoba.

LA FAMILLE RAGOT

Gustave Ragot a fait partie de la première vague d'immigration francophone de l'extérieur du Canada. Il est arrivé de France en 1893 pour s'établir à Notre-Dame-de-Lourdes. Il y est devenu cultivateur, et y a fondé sa famille. Sur la photo, on le voit entouré de sa femme et de quelques-uns de ses 23 enfants devant leur maison.



PAR CAMILLE HARPER

Yves Frenette est spécialiste des questions d'immigration francophone avant le 20^e siècle à l'Université du Manitoba. (1) Il explique :

« La première vague d'immigration francophone, c'était celle des voyageurs entre 1750 et 1860 environ. Ces hommes venus du Québec ont épousé des femmes autochtones dans les Prairies canadiennes. Ils sont les pères et les grands-pères du peuple métis. »

Puis, il y a eu la vague des Québécois venus ouvrir des terres dans l'Ouest, entre 1875 et 1914 environ. « Au 19^e siècle, l'Ouest était vu comme une terre promise, presque gratuite. Tout était à défricher. La migration agricole francophone, mais surtout anglaise, ukrainienne ou encore polonaise, a été massive. »

Si ces deux vagues d'immigration francophone étaient en réalité plutôt des vagues de migrations depuis l'Est canadien, une troisième vague d'immigration francophone, à partir de 1890 environ, provient pour sa part de l'extérieur du Canada.

Yves Frenette en parle : « Ce sont les autorités ecclésiastiques qui ont envoyé des agents d'immigration pour recruter des familles francophones en France, en Belgique et en Suisse. En 1914, les Prairies comptaient 1,6 million de personnes, dont environ 50 000 étaient francophones. (2) De ces francophones, 10 à 12 % étaient nés en France.

« La langue était une raison pour aller chercher ces immigrants, mais aussi la religion, précise-t-il. On voulait avoir plus de catholiques au Manitoba, et les francophones étaient majoritairement catholiques. »

Pourquoi était-ce si important d'avoir des catholiques francophones au Manitoba? Yves Frenette : « Le premier peuplement blanc dans l'Ouest, arrivé avec l'abbé Joseph-Norbert Provencher, était francophone et catholique. Or les évêques de l'Ouest voyaient les Prairies se peupler de protestants et de catholiques anglais. À l'époque, la langue et la foi étaient très liées, donc il fallait plus de francophones pour assurer la survie de la religion catholique dans les Prairies. C'était très important pour l'Église. »

Il remarque que si le facteur religieux a aujourd'hui disparu des raisons d'encourager l'immigration, celui de la langue et de l'identité francophone est toujours important.

Par ailleurs, Yves Frenette s'amuse à constater que « la diversité chez les Canadiens francophones remonte à aussi loin que leur immigration : dès les 18^e et 19^e siècles, certains nouveaux arrivants francophones venaient directement du Québec, d'autres étaient passés par les États-Unis, et d'autres encore arrivaient de l'Europe ».

L'immigration au Manitoba a beaucoup ralenti après la Grande Guerre. Yves Frenette explique : « Les meilleures terres dans l'Ouest étaient déjà prises, et l'économie québécoise allait mieux grâce au développement d'usines de pâte à papier, de villes ou encore de l'hydroélectricité. Les francophones de l'Est canadien préféraient donc rester au Québec.

« Quant à l'immigration de France, le gouvernement français préférait envoyer ses ressortissants dans les colonies françaises, notamment l'Algérie. De plus, l'Église et l'État sont séparés en France depuis 1905 et ce dernier était très hostile à l'Église catholique. »

L'immigration francophone au Manitoba n'a cependant jamais disparu. Et dans les années 1980-1990, après l'abolition de la *Loi Thornton* (3) et le retour du français comme langue d'enseignement dans les écoles, elle a repris de plus belle, encouragée par tous les paliers de gouvernement et les communautés.

Yves Frenette : « On a fait venir des francophones pour la survie des communautés de langue française au Manitoba. Quelques nouvelles familles francophones avec des enfants peuvent faire une grande différence dans le maintien ou non d'une école française. »

(1) Yves Frenette est professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface.

(2) Le chiffre de 1,6 million de résidents des Prairies ne comprend pas les Autochtones qui n'étaient à cette époque pas recensés.

(3) La *Loi Thornton*, adoptée en 1916, imposait l'anglais comme langue officielle d'enseignement au Manitoba, et abolissait de ce fait l'éducation en français dans la province. C'est seulement en 1970 que le statut du français comme langue d'enseignement a été rétabli, sous le gouvernement néo-démocrate d'Edward Schreyer. ■